

Exemplaire original



LD0006997

Réf. 17/2016/9688/01 : 1

PV électrique



Organisme de contrôle

www.certinergie.be 0800 82 171 info@certinergie.be



PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

Données générales

Visualisation de l'habitation et de l'installation

Adresse de l'installation Des Ecoles 11 (étage I)
6470 Sivry
Type de locaux unité d'habitation (maison)
Autre Voir plan
Responsable des travaux
Date du contrôle 26/08/2016
Type du contrôle visite périodique (Art. 271)
Agent visiteur Davister Andre
Recontrôle après 276bis Oui
Organisme à l'origine du PV précédent ACA



Données du raccordement

GRD Non renseigné Type de raccordement souterrain
Code EAN 47528268 Câble compteur - tableau VFVB 4 x 16 mm²
Numéro du compteur 26954,9 / 87172,5 Tension nominale de service 3x400V + N - AC
Index jour / nuit Courant nominal de la protection de branchement 32A

Contrôle

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	Nombre de tableaux	3	Nombre de circuits	21
---	----	--------------------	---	--------------------	----

Circuit(s)

Protection

Section (mm²)

Conclusion

Les fondations datent d'avant le 1/10/1981	Résistance minimale d'isolement mesurée (MΩ) 10,5
Prise de terre piquets	Dispositif différentiel de tête ID - 40A - 30mA - 300mA - type A - test OK
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω) 28	Dispositif différentiel "sdb" ID - 40A - 30mA - type A - test OK
Conformité des liaisons équipotentielles OK	Raccordement OK
Test de continuité concluant	Eclairage/machines OK
Contrôle boucle de défaut concluant	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles OK
Protection contre les contacts indirects OK	Protection contre les contacts directs OK

Conclusion

A la date du 26/08/2016, l'installation électrique de "Des Ecoles 11 (étage I) - 6470 Sivry" est conforme au Règlement Général des Installations Électriques.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles

Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes.

Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.

Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.

Signature de l'agent

Certinergie asbl
Organisme de contrôle agréé
57 rue Haute Voie, 4537 Verlaïne
Tél : 0800 / 82 171
info@certinergie.be

Signature du responsable de l'exécution des travaux

Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaïne
Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles
Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre
N° de compte : BE57 0688 9789 1035
TVA : BE0536501654

Site internet: www.certinergie.be
Tél: 0800 82 171
Mail : info@certinergie.be

Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation :

Il a pour obligation de conserver le procès-verbal de conformité ou de contrôle dans le dossier de l'installation électrique, de renseigner dans le dossier les modifications apportées à l'installation électrique, en cas d'accident aux personnes dû à l'électricité de prévenir le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, d'assurer ou de faire assurer l'entretien de l'installation et de veiller à ce que l'installation reste conforme en tout temps, de refaire contrôler l'installation en cas d'infraction(s) avant un délai d'un an et par le même organisme en cas de visite de contrôle, et si suite à un contrôle pour la vente d'une installation électrique datant d'avant le 1^{er} octobre 1981, avant un délai de 18 mois à dater du jour de l'acte de vente par l'organisme de son choix. Dans le cas où, lors de la seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, est informé, par l'organisme agréé qui a effectué la visite de contrôle, de l'existence d'infractions au cas où il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation.

En résumé, quelles sont les mesures à prendre si l'installation électrique est conforme?

1
Lisez attentivement ce
procès-verbal

2
Lors d'extensions, de
modifications importantes de
l'installation, faites la recontrôler

3
Au terme de la validité du rapport,
faites recontrôler votre installation

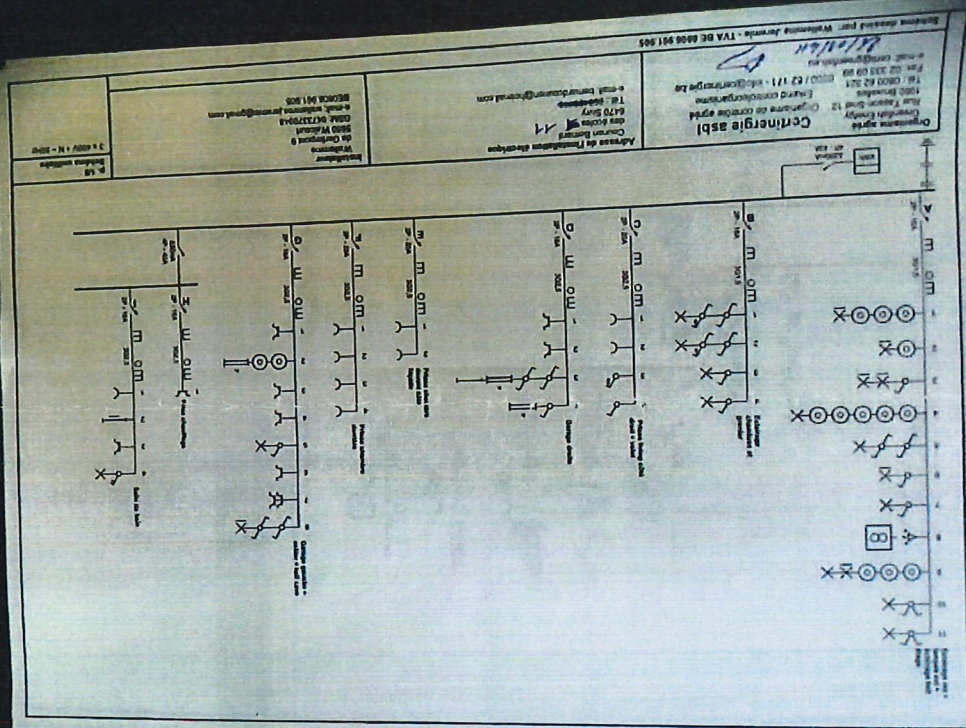
4
Certinergie est à votre service
pour effectuer ce contrôle



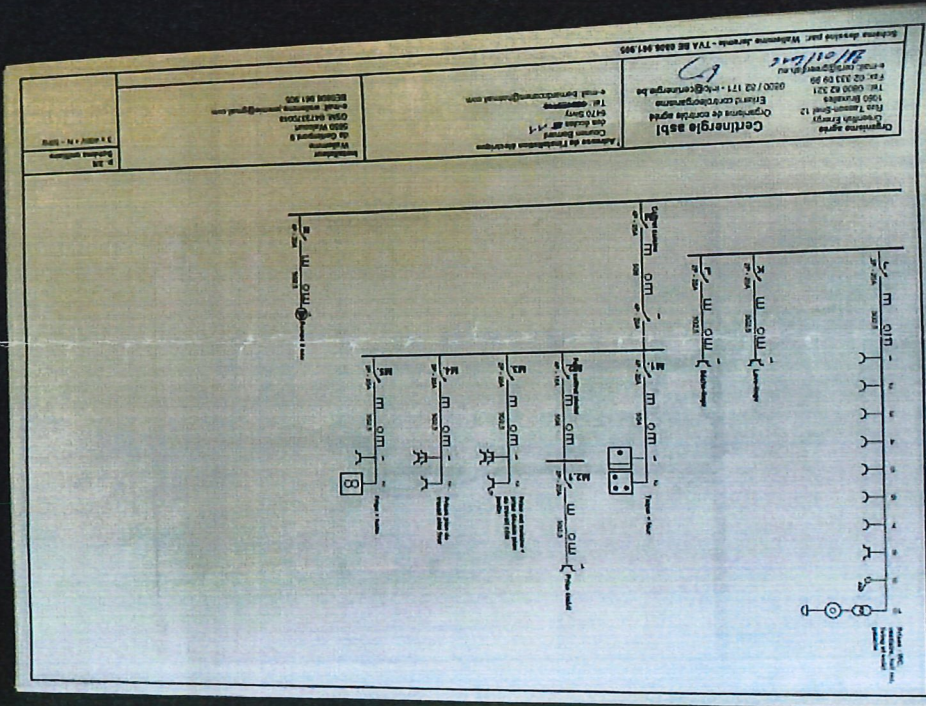
www.certinergie.be 0800 82 171 info@certinergie.be



Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation

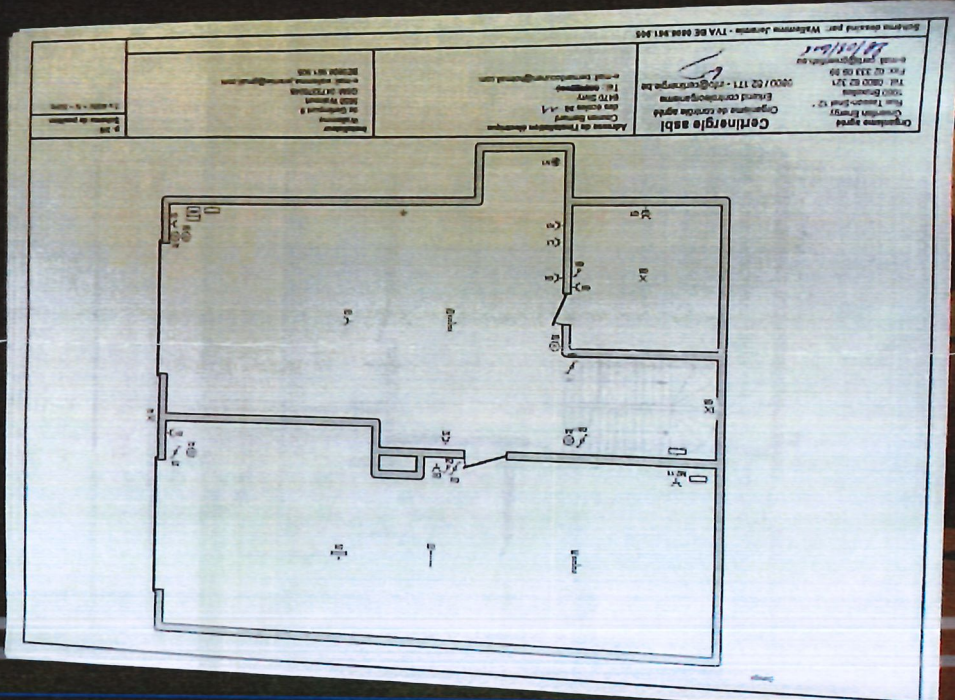


Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

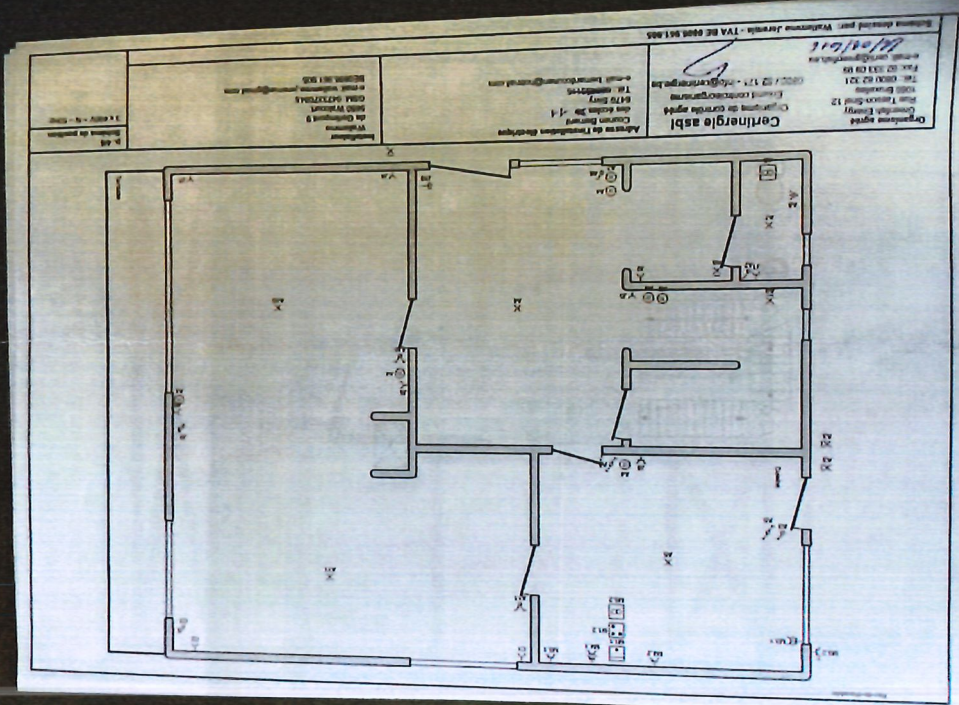
Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaine
Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles
Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre
N° de compte : BE57 0688 9789 1035
TVA : BE0536501654

Site internet: www.certinergie.be
Tél: 0800 82 171
Mail : info@certinergie.be

Plan(s) de position de l'installation



Plan(s) de position de l'installation

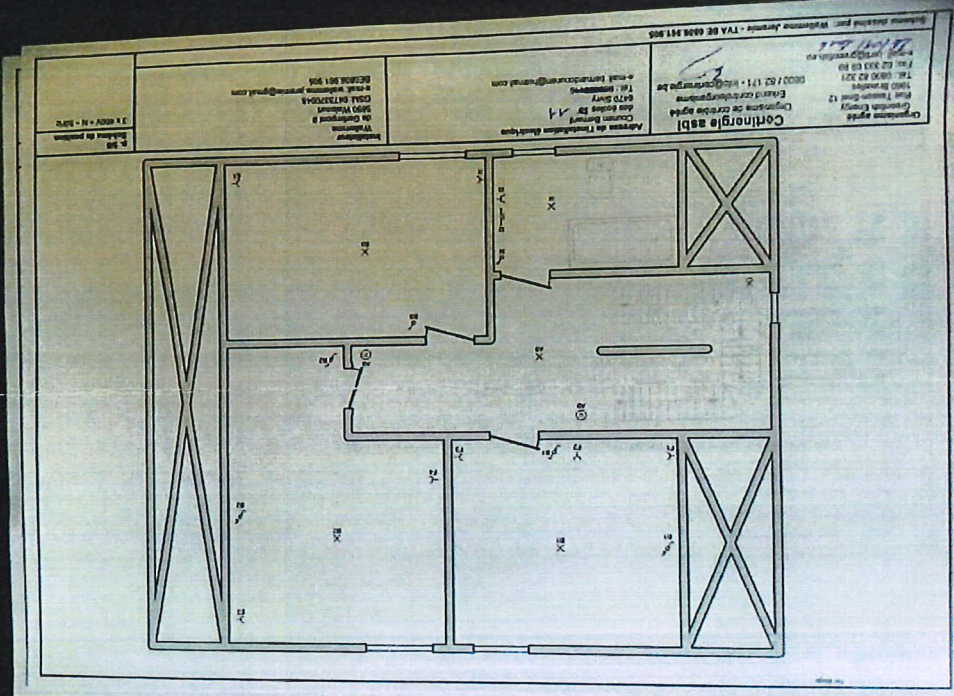


Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

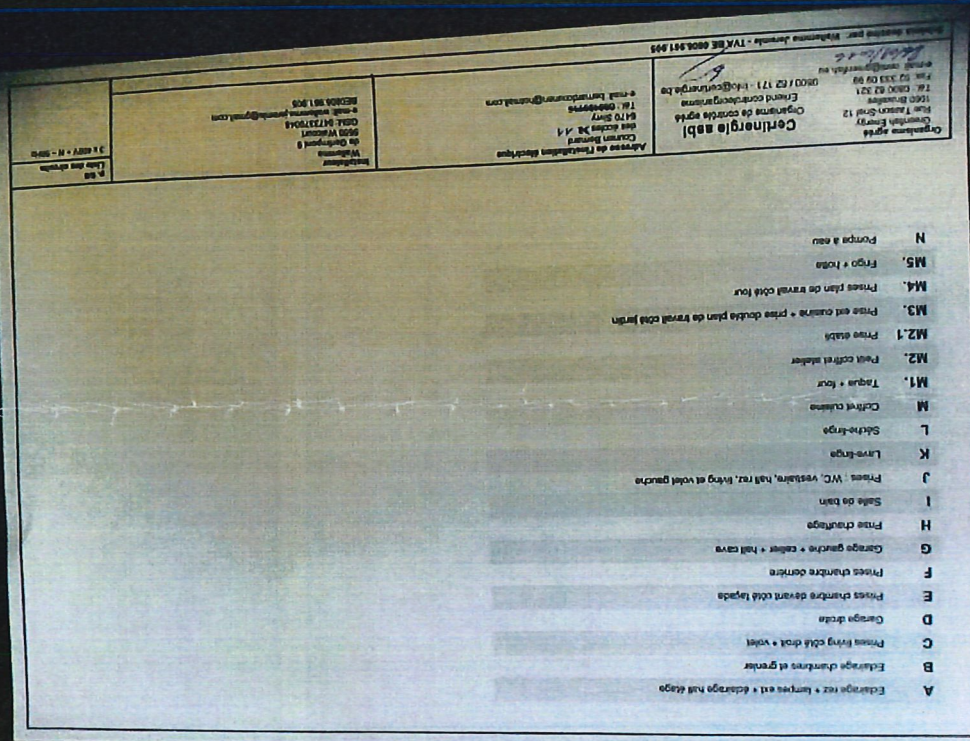
Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaine
 Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles
 Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre
 N° de compte : BE57 0688 9789 1035
 TVA : BE0536501654

Site internet: www.certinergie.be
 Tél: 0800 82 171
 Mail : info@certinergie.be

Plan(s) de position de l'installation



Plan(s) de position de l'installation



Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaene
 Siège d'exploitation : 60 Avenue du Diamant, 1030 Bruxelles
 Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre
 N° de compte : BE57 0688 9789 1035
 TVA : BE0536501654

Site internet: www.certinergie.be
 Tél: 0800 82 171
 Mail : info@certinergie.be